



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Ajaccio, le 7 septembre 2018

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CORSE ET DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
Division Missions Domaniales
2, avenue de la Grande Armée
BP 410
20191 AJACCIO cedex

Le Directeur Régional des Finances Publiques
à

Monsieur le Directeur départemental des
Territoires et de la Mer de Corse-du-Sud

FIXATION DES CONDITIONS FINANCIERES AOT

Occupation du domaine public maritime N° / 2018
Demandeur :EDF PEI - Centrale à cycle combiné du Vazzio
Adresse de l'AOT : Ajaccio Plage du Ricanto
Installations en phase exploitation : 6 450 m²

En contrepartie de l'occupation privative du domaine public ainsi que des avantages de toute nature procurés par son utilisation, l'occupant s'acquittera d'une redevance d'occupation du domaine public dont le montant a été déterminé conformément aux principes énoncés aux articles L 2125-1 et L 2125-3 du CG3P.

Le montant de la redevance annuelle est fixée à : 62 950 €

Indexation

La redevance est révisable le 1^{er} janvier de chaque année en fonction de la variation annuelle de l'indice du coût de la construction (ICC) publié par l'INSEE. Pour l'application de l'indexation de la présente autorisation, l'indice de référence est l'indice publié par l'INSEE pour le 1^{er} trimestre 2018, soit 1671.

Pour le directeur régional des finances publiques,
Le responsable de la Division Missions Domaniales,

Jean-Pascal COURCOUX
Administrateur des finances publiques adjoint